



# Initiation aux risques électriques pour du personnel non électricien - BS BE Manoeuvre

L'électricité peut générer des accidents particulièrement graves. Pour limiter les risques: la législation impose à tout travailleur effectuant une opération sur une installation électrique ou dans son voisinage d'avoir été préalablement habilité par son employeur. Pour cela: l'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique. Cette formation permet ainsi d'acquérir toutes les compétences pour accomplir en toute sécurité: en présence du risque électrique différentes tâches qui lui sont dévolues telles que : le remplacement de matériel terminal à l'identique (prise de courant: interrupteur: éclairage: carte électronique) et de manœuvrer un appareil électrique de type disjoncteur: sectionneur: etc



## Informations générales

**Durée :** 14,00 heures

**Profils des stagiaires :** Toutes personnes effectuant des interventions d'ordre électriques de remplacement et de raccordement et des manœuvres d'appareils électriques dans un environnement électriquement dangereux.

**Nombre de participants par session :** 8 maximum

**Pré-requis :** Connaissances de bases : (lire, écrire, compter)



## Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de : Identifier les risques professionnels liés à l'électricité lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute et basse tension ; Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques et appareillages électroniques ; Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique.



## Contenu de la formation & Aptitudes développées

### Les notions de base en électricité :

- Les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, Basse et Haute tension, puissance...
- Les acteurs concernés par les travaux et la prévention ;
- Les noms et les limites des domaines de tension et des matériels relevant des ouvrages ou des installations ;
- Définition des opérations dites « non électriques » et les limites des l'habilitations ;
- La réglementation : La norme NFC 18.510, Le code du Travail, Habilitation électrique.

### Les risques liés à l'électricité :

- Les risques liés à l'électricité et les accidents de travail associés ;
- Les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brulure ;
- Pratique : Savoir rentrer dans un local électrique et déterminer le danger et évaluer les risques / Savoir remplir une analyse des risques.



#### Adopter la bonne conduite pour maîtriser les risques électriques :

- L'Analyse l'environnement d'intervention : la signalisation, les opérations, leurs limites, les prescriptions ;
- Le matériel de sécurité électrique nécessaire pour intervenir : les équipements de protection collective et individuel, Les outils électriques portatifs à main, L'outillage non spécifique aux électriciens ;
- Les procédures et gestes liés à une intervention : Les distances de sécurité, manœuvre et consignation, Principe de verrouillage, Autorisation et pratiques adaptées à chaque intervenant ;
- Comment effectuer des interventions élémentaires en sécurité en faisant une mise hors tension et une VAT ?
- Comment effectuer une manœuvre basse tension ou haute tension en sécurité suivant les fiches de manœuvres mise en place ?
- Pratique : Réaliser une intervention BT élémentaire (mise hors tension + VAT) et réarmement d'un dispositif de protection. Réalisation d'une manœuvre d'exploitation ou de consignation / Choisir et utiliser les équipements de protections collectives et individuelles / Remplacer une prise de courant, un interrupteur ou un éclairage en sécurité / Effectuer une manœuvre dans un environnement électriquement dangereux.

#### Réagir face à un accident et un incendie d'ordre électrique

- Les gestes de premiers secours (ARCP, Dégagement d'urgence... ) ;
- Les moyens de luttres face à un incendie d'origine électrique ;
- Pratique : Connaître les gestes de bases devant un feu d'origine électrique.

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Nos intervenants sont des experts dans le domaine de la Prévention du risque électrique. Leurs expériences professionnelles (et leurs diplômes/formations font d'eux des formateurs passionnés et terrain qui vous apporterons des compétences par leur partage d'expériences mais également au travers de jeux de rôle en situation réelle de travail. Le responsable pédagogique de L'ORGANISME DE FORMATION s'assurera de la bonne organisation et du bon déroulé pédagogique de la formation et peut être contacté à tout moment par le client: stagiaire ou intervenant pour répondre à vos besoins.

### Accessibilité

L'ORGANISME DE FORMATION s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de cette formation à tous. Pour accompagner au mieux les Personnes en Situation de Handicap, nous vous remercions de vous rapprocher de notre Référent Handicap pour étudier avec vous les conditions d'adaptations de la formation.

### Moyens pédagogiques & techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation ;
- L'intervenant utilisera son PC et son vidéo projecteur, si besoin ;
- Pour les formations en intra : utilisation du matériel et des spécificités des locaux pour réaliser les mises en situation (accès au tableau électrique, tableau général basse tension de l'entreprise) ;
- Un support dématérialisé ou papier est remis au stagiaire selon les besoins ;



- L'intervenant apportera le matériel nécessaire pour les mises en situation ;
- Modalités pédagogiques : Démonstrative, pédagogie inversée et interrogative. Ces modalités peuvent être adaptées le jour de la formation en fonction des besoins des stagiaires et du formateur.



### Suivi & évaluation des résultats

- Une feuille de présence élargée par les stagiaires et le formateur ;
- Des questions écrites sous forme de QCM en début et en fin de formation afin d'évaluer le niveau des acquis sur la thématique ;
- Une évaluation en cours de formation peut se réaliser de différentes manières selon le contenu de la formation : mises en situation, quizz, exercice pratique ;
- Une évaluation de la satisfaction à chaud de chaque stagiaire est réalisée en fin de formation ;
- Une Attestation de suivi de formation sera adressée aux participants.



### Délai d'accès

Le délai d'inscription à la formation est au minimum de **2 semaines** avant la date de réalisation.



### Modalités d'évaluation & Indicateurs qualité

**La formation est sanctionnée par :** Remise d'un Certificat de réalisation aux stagiaires à la fin de la formation. En fonction de l'avis établi par le formateur, l'employeur est libre de délivrer un titre d'habilitation électrique (Niveaux d'habilitation visés : BS/BE). Ce document dûment c

**Modalités d'évaluation :** Évaluation des acquis tout au long de la formation et QCM sur les connaissances acquises en fin de formation.

**Indicateurs Qualité :** Note de la formation : **10,0 / 10**